

La transition démographique en Occident

Il est convenu d'appeler **transition démographique** le processus par lequel une société passe d'un régime démographique caractérisé par une forte mortalité associée à une forte fécondité, à un régime où une faible fécondité et une faible mortalité se font plus ou moins équilibre. Comme Jean Bourgeois-Pichat préfacant le récent ouvrage de Patrick Festy précisément consacré à ce processus en Occident (1), on peut répartir l'actuelle population du monde, soit 4,4 milliards de personnes, en quatre groupes :

– 1 milliard vivant en Chine, dont l'évolution démographique est mal connue ;

– 1 milliard vivant dans les pays industriels (y compris le Japon et l'URSS), où la transition démographique est achevée ;

– 1 milliard vivant dans des pays où elle est en cours : la mortalité y diminue depuis la fin de la Seconde guerre mondiale et la fécondité a récemment commencé à décliner ; c'est le cas de nombreux pays d'Amérique latine, de certains pays d'Asie comme la Corée du Sud ou Taiwan, de certains états de l'Inde ;

– 1,4 milliard vivant dans des pays où la transition démographique ne s'est pas encore manifestée, essentiellement dans le sous-continent indien et la presque totalité de l'Afrique (2).

Bien sûr, cette répartition, simple et frappante, est fort sommaire. Au sein de ces groupes, chaque pays, et au sein de ces pays chaque région, chaque groupe social, ethnique ou religieux, constituent souvent des cas d'espèce.

(1) Festy (Patrick), *La fécondité des pays occidentaux de 1870 à 1970*, INED, PUF, Travaux et Documents, Cahier n° 85, 1979.

(2) Voir aussi : *La science de la population au service de l'homme*. Conférence de l'Institut de la Vie (Vienne 1979), UIESP, 5, rue Forgeur, 4000 Liège (Belgique).

La seule certitude, pour qui en considère l'immense diversité, est que les variables économiques, politiques, sociales et surtout culturelles influent beaucoup plus sur les formes de la transition démographique que les modalités techniques, notamment en matière de contraception, en usage à un instant donné. Or, si une question domine l'histoire contemporaine – tout comme elle a dominé l'histoire de l'Europe depuis deux siècles, en particulier celle des affrontements franco-allemands, de l'émigration en Amérique, de la colonisation et de la décolonisation – c'est bien de chercher à comprendre à quel moment et de quelle manière la transition démographique s'achèvera là où elle est en cours, si elle est sur le point de s'amorcer là où elle ne s'est pas manifestée. Depuis une vingtaine d'années les historiens héritiers de l'« École des Annales », alertés par les efforts tenaces des démographes, en particulier par la grande enquête de l'INED de dépouillement des registres paroissiaux (3), intègrent le phénomène dans leur champ de réflexion. Et les analystes politiques commencent à se demander si les formes, et notamment la plus ou moins grande rapidité de la transition démographique dans une société, ont des liens avec les mutations politiques qui s'y produisent.

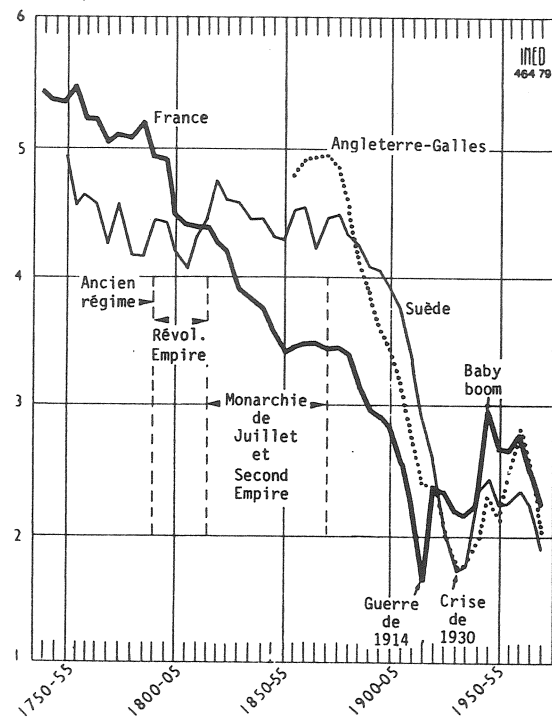
Cette jeunesse de la recherche explique que dans l'état actuel de nos connaissances bien des

(3) Cette enquête a donné lieu à divers articles de résultats par Louis Henry, Jacques Houdaille, Yves Blayo notamment dans le numéro spécial de *Population*, « Démographie historique » (novembre 1975), qui portent sur la période 1740-1829. Une tentative pour remonter à 1670 est en cours au laboratoire de Démographie historique de l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales. Voir l'article de Danièle Rebaudo dans *Population* n° 3, 1979.

Voir aussi *Population et Sociétés* n° 4, juin 1968 « une histoire pas comme les autres » et n° 17, septembre 1969, « La démographie historique ».

mystères demeurent. Considérons par exemple l'évolution de l'indicateur conjoncturel de fécondité (somme des naissances réduites), par périodes quinquennales, des deux pays pour lesquels Festy a pu le reconstituer depuis 1750, à savoir la France et la Suède (graphique).

Enfants pour une femme



Fécondité du moment en France depuis 1740, en Suède depuis 1750, en Angleterre-Galles depuis 1855.

On insiste souvent sur le fait que la France, puissance dominante au XVIII^e siècle, est le premier pays d'Occident à avoir réduit sa fécondité, avec une avance d'un demi-siècle sur l'Angleterre (alors qu'elle avait pourtant un retard sensiblement équivalent quant à l'industrialisation), et une avance d'un siècle sur ses autres voisins immédiats. Or, s'il est vrai que l'indicateur de fécondité du moment s'est abaissé, durant la deuxième moitié du XVIII^e siècle, de l'ordre de 5,4 enfants pour une femme au temps de Louis XV à moins de 5 pendant les années révolutionnaires, cet indicateur n'en est pas moins supérieur d'environ un demi-point à celui de la Suède, laquelle apparaît donc bel et bien « en avance » sur la France en matière de baisse de la fécondité. Ce qui distingue en fait la France, c'est la limitation volontaire de la fécondité **du mariage**, l'écart avec la Suède étant dû à une nuptialité nettement plus tardive dans ce pays. C'est surtout la baisse obstinée tout au long du XIX^e siècle, qui semble liée aux mutations économiques et au brassage social déclenchés par la Révolution et l'Empire : le

niveau de 4 enfants pour une femme esi franchi sous la Monarchie de Juillet, celui de 3 à la fin du siècle, avec une avance qui est encore d'une vingtaine d'années sur l'Angleterre, d'une trentaine d'années sur les pays scandinaves, d'une quarantaine d'années sur les Pays-Bas, d'un demi-siècle sur l'Espagne et l'Italie... Mais cette baisse n'exclut ni d'importantes différences régionales et sociales ni des phases de remontée : ainsi « il y a eu sous le Second Empire, dans une grande partie de la France, une reprise de la fécondité entre la baisse quasi générale des décennies précédentes et la baisse, elle aussi générale, du dernier quart du XIX^e siècle » (4).

La première explication de la baisse de la fécondité est évidemment le recul de la mortalité : la mise en place des Etats modernes contribue grandement aux XVII^e et XVIII^e siècles d'une part à la limitation des épidémies, notamment de peste par l'institution de « quarantaines » sévères et appliquées, et de variole par les débuts de la « vaccine », d'autre part à l'atténuation des famines, par l'amélioration sensible des réseaux, routiers et financiers, permettant l'acheminement et la conservation des vivres. Mais comment, dans les différents pays, la baisse de la mortalité a-t-elle entraîné celle de la fécondité ? Comment les parents ont-ils pris peu à peu conscience dans les différentes classes sociales que leurs enfants étaient plus nombreux à survivre ? Quel rôle, selon quels mécanismes ont joué, suivant les peuples et les circonstances, les principales variables de contrôle de la fécondité collective, à savoir la fréquence du célibat, l'âge au mariage, les pratiques de contraception et d'allaitement ? On dispose sans doute de nombreuses monographies et études partielles, mais à notre connaissance d'aucune synthèse décisive. Il semble bien pourtant qu'une question centrale soit celle de « l'établissement » des enfants.

Ainsi, Emmanuel Le Roy Ladurie constate à la fin du XVIII^e siècle en France « une attitude nouvelle vis-à-vis du couple, de la femme, plus respectée, de l'enfant, valorisé donc plus rare, de la propriété enfin de plus en plus conçue comme ce qui doit être divisé le moins possible, dans un système de valeurs, issues de la bourgeoisie, qui commencent à se répandre dans les campagnes sous l'influence de l'alphabétisation » (5).

Un avis voisin est celui du sociologue Daniel Bertaux à propos de la baisse précoce, dès le milieu du XVIII^e siècle, de la fécondité en

(4) Henry (Louis) « Evolution de la fécondité en France au XIX^e siècle » *Population* juillet-octobre 1975, p. 905-914, d'après Van de Walle (E) *The female Population of France in the XIXth Century*, Princeton, 1974.

(5) Dans *Histoire de la France rurale*, sous la direction de Georges Duby et Armand Wallon, Editions du Seuil, 1975, tome II, p. 377 (citation abrégée et adaptée).

France : « L'hypothèse qui paraît la plus vraisemblable est que l'accession à la propriété privée de la terre a freiné la démographie paysanne » (6). Vérifier cette hypothèse impliquerait d'examiner si la fécondité a effectivement baissé dans les régions où s'est étendue, bien avant la Révolution, la pratique de la transmission héréditaire des tenures, système quasiment équivalent à la propriété privée ; de bien comprendre aussi quelles différences l'établissement des enfants présentait pour les paysans des différents terroirs français, anglais, rhénans ou piémontais de la fin du XVIII^e siècle, comment il était perçu selon les régimes de faire-valoir des terres, puis comment il le fut plus

(6) *Destins personnels et structures de classe*. PUF, 1977, p. 198.

tard dans les catégories ouvrières du XIX^e siècle, et dans nos sociétés de salariés où le niveau d'études est essentiel pour la promotion sociale ; de comparer enfin le tout avec la façon dont le problème se pose aujourd'hui dans les campagnes rizicoles d'Extrême-Orient...

Comme on voit, les données rassemblées par Festy sont une importante contribution à une histoire de l'Occident qui reste à écrire. On ne peut que souhaiter qu'elles alimentent, tout comme les études en cours, sur l'histoire locale de la fécondité en Europe, de l'Université de Princeton, sous la direction d'Ansley Coale, d'ambitieux programmes de recherche associant aux démographes historiens, économistes, politologues, sociologues des différents pays concernés.

Michel Louis LEVY

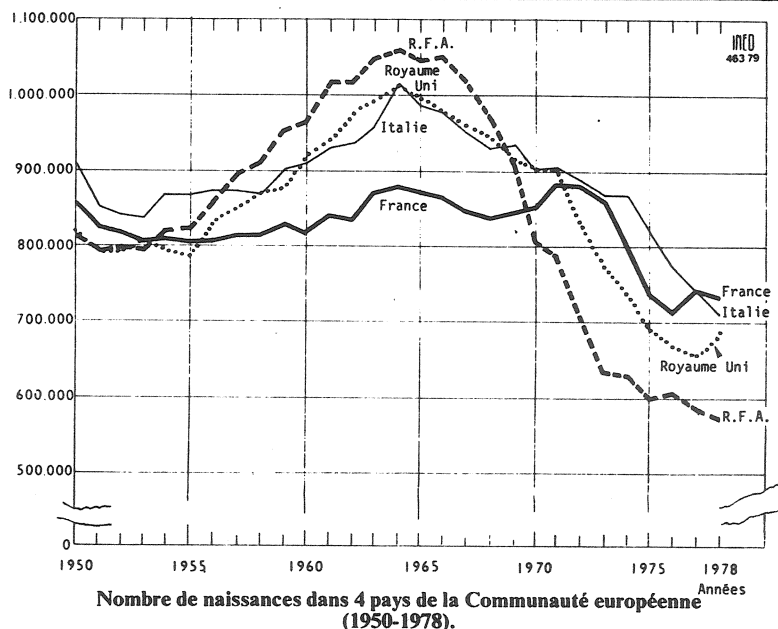
DÉMOGRAPHIE

Devinette

Quel est le pays d'Europe (URSS et Turquie exclues) où le nombre des naissances est le plus élevé ? La réponse surprendra plus d'un : ce fut, en 1978, la France, pour la première fois depuis le Second Empire, c'est-à-dire depuis que l'Italie et l'Allemagne se sont constituées.

La baisse de la fécondité depuis 1965, commune à tous les pays occidentaux, a été comme on sait, un peu plus modérée en France que dans les pays voisins. Le graphique ci-contre montre l'évolution du nombre annuel de naissances dans les quatre grands pays de la Communauté européenne (1), depuis 1950 (la RFA est née en 1949). L'importance comparable des quatre pays conduit à des chiffres souvent très proches, mais l'Italie fut en tête jusqu'en 1956, puis l'Allemagne fédérale de 1957 à 1968, puis de nouveau l'Italie en 1969 et de 1971 à 1976. Le Royaume-Uni a occupé la première place de façon éphémère et à quelques centaines près en 1970. La France avait dépassé l'Allemagne fédérale en 1970 et le Royaume-Uni en 1972. En 1977, elle dépasse tout juste et en 1978 plus nettement l'Italie, où

(1) Il s'agit du nombre de naissances domiciliées dans chaque pays, indépendamment de la nationalité des parents. En France, environ 80 000 enfants par an naissent de parents étrangers.



la chute de la natalité est rapide (2). Dans l'Europe extérieure aux « neuf » les plus grands nombres absolus de naissances sont observés en Espagne (661 000 en 1977) et en Pologne (666 000 en 1978).

Au XVIII^e siècle, selon un calcul de J.-N. Biraben, le nombre des naissances en France représentait un quart de celui de l'ensemble de l'Europe occidentale (Europe des Neuf actuelle moins Danemark, plus Espagne, Portugal, Suisse). Ce rapport s'est continuellement abaissé au XIX^e siècle, et est tom-

bé à moins de 10 % pendant la guerre de 1914. Il est remonté ensuite jusqu'à 15 % en 1932, est retombé à 11 % en 1941, puis est à nouveau remonté. Il a oscillé entre 15 et 17 % après la Seconde guerre et la baisse de la fécondité plus marquée chez nos voisins le porte actuellement au voisinage de 18-19 %.

Rappelons que les tableaux présentés dans le précédent numéro de *Population et Sociétés* plaçaient la France au 30^e rang mondial pour la population, au 24^e rang pour la population de 15 ans ou moins, au 30^e rang pour le nombre annuel de naissances, mais au 8^e rang pour le nombre de personnes de 65 ans ou plus.

(2) A noter que le nombre total de naissances dans les deux Allemagnes (573 000 + 232 000 ne dépasse en 1978 que de 70 000 le total de la France (735 000).

COUP D'ŒIL

La natalité en Inde (1)

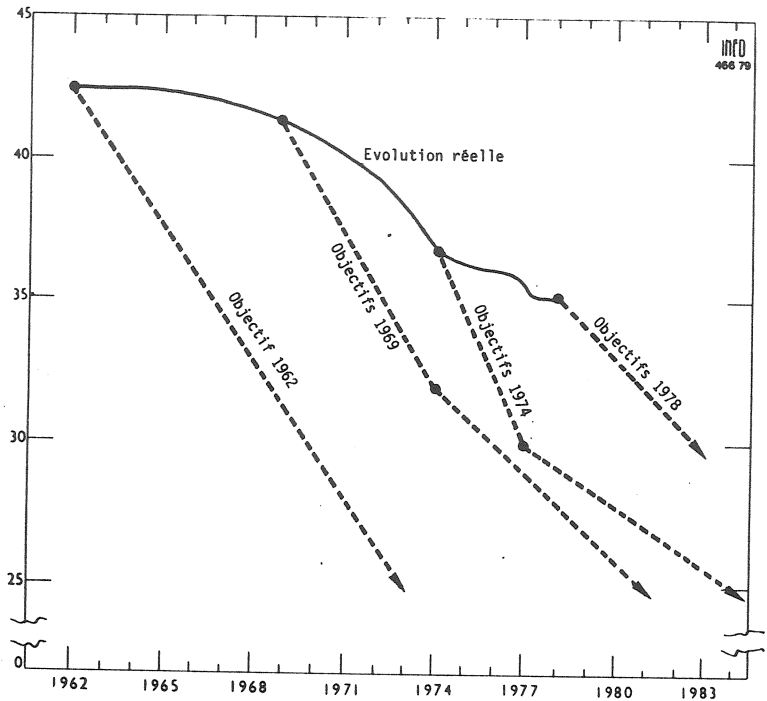
L'Union indienne, telle qu'elle résulte du partage de l'ancien Empire des Indes (1947), mesure 3 288 000 km², 6 fois la France. La population, estimée en 1979 à 661 millions d'habitants (12 fois la France) aura doublé, à frontières constantes, en environ 34 ans (taux moyen d'accroissement : 2,0 % par an), et la densité moyenne a ainsi récemment dépassé le niveau, considérable pour un pays de cette taille, de 200 habitants par km².

On estime en 1979 le nombre annuel des naissances à 22,5 millions (30 fois la France) ce qui représente un taux de natalité de 34 p. 1 000, celui de la France en 1800. C'est assurément beaucoup ; mais c'est moins que la plupart des pays africains et des pays musulmans, y compris le Pakistan et le Bangla-Desh voisins, où ce taux dépasse le plus souvent 40 p. 1 000 ; et c'est moins que naguère : pour la décennie 1961-1971 ce taux était encore en Inde de 42 p. 1 000.

Cette baisse est cependant bien plus lente que celle qu'escomptaient les pouvoirs publics. Si l'intention de faire baisser le taux de natalité fut affichée dès 1952, ce n'est qu'en 1962 qu'un objectif chiffré fut publié : il s'agissait d'atteindre un taux de 25 p. 1 000 en 1973... Le graphique ci-contre compare ainsi à l'évolution réelle les objectifs publiés en 1962, 1969 (IV^e Plan quinquennal) et 1974 (V^e Plan quinquennal). C'est pour approcher les objectifs de ce dernier Plan que le gouvernement de Mme Indira Gandhi, à la faveur de l'état d'urgence, accentua considérablement, par divers moyens coercitifs, la campagne de stérilisations masculines, déjà pratiquées à moindre échelle, notamment dans le Kerala et le Gujarat, depuis 1970, après l'échec du développement du stérilet. On estime à 8 millions le nombre de stérilisations pratiquées pendant l'année courant jusqu'à mars

(1) D'après « India's New Birth Rate Target : An Analysis », par Dorothy L. Nortman, *Population and Development Review*, juin 1978 (le graphique est extrait de cet article).

Taux pour 1000



1977, et la cadence d'un million par mois était atteinte dans les tout derniers mois.

Tous les observateurs s'accordent à reconnaître que les excès de ce programme jouèrent un rôle important dans l'échec électoral du Parti du Congrès en mars 1977, supplanté par le Parti du Peuple. Le gouvernement de M. Desai interrompit la campagne de stérilisations, dont le nombre moyen en 1977-1978 ne fut plus que de 50 000 par mois, et se fixa un objectif moins ambitieux pour le taux de natalité : au lieu de 25 p. 1 000 en 1984, 30 p. 1 000 en 1983 (graphique). C'était cependant reconnaître que la baisse de la natalité, et une baisse plus rapide que celle constatée jusqu'alors, était une nécessité.

Pour atteindre en 1983 cet objectif de 30 p. 1 000, il faudrait que l'indicateur conjoncturel de fécondité (somme des naissances réduites), qui était de 5,5 enfants pour une femme en 1974, soit ramené en neuf ans à 3,8. Compte tenu de l'extrême jeunesse de la population indienne (41 % de la population a moins de 15 ans), pour que le taux de natalité diminue de 20 %, il faut que la fécondité diminue de 30 %...

L'échec relatif des programmes

de stérilisation et de planification familiale en Inde tient en grande partie à ce qu'ils ont d'abord atteint les couples les moins jeunes, dans un pays où en 1971 50 % des jeunes femmes de 17 ans étaient mariées. (L'âge minimum légal du mariage a été porté à 18 ans en 1976.) Il confirme l'importance, pour l'évolution du taux de fécondité, des facteurs culturels, économiques, sociaux et aussi du temps : la baisse de la natalité en Inde n'apparaît lente que par rapport à des objectifs irréalistes ou à des pays beaucoup plus petits. En 1972 déjà, un taux de natalité inférieur à 30 p. 1 000 était enregistré dans la partie urbaine de onze des seize états de l'Union.

M.L.

Autres références :

Gwatkin (Davidson R.) : « Political Will and Family Planning : The Implications of India's Emergency Experience », *Population and Development Review*, mars 1979

Chesnais (J.-C.) et Vallin (J.), « Les populations au sud de l'Himalaya », *Population*, nov.-déc. 1975.

Sardon (J.-P.) : « La stérilisation dans le monde ». II. *Population*, mai-juin 1979.

« The population of India » CICRED, Paris, 1974.

« La démographie indienne », *Population et Sociétés*, mai 1975.

Directeur-Gérant : Gérard Calot. — C.P. n° 1343 ADEP.
Imp. Bayard-Presses, Paris. — Dépôt légal (3^e trim. 1979).
Edité par l'I.N.E.D. : 27, rue du Commandeur.
CCP Paris 9 065-75. — 75765 Paris Cedex 14.

Le numéro : F 1,80
Abonnement 1 an .. France : F 16,00 Etranger : F 24,00
Abonnement 2 ans .. France : F 28,00 Etranger : F 42,00
Abonnement 3 ans .. France : F 40,00 Etranger : F 60,00